

RECENSEMENT DE LA POPULATION

2011

Premiers résultats N°14
Mai 2013

STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques



UNIVERSITY OF LUXEMBOURG
Integrative Research Unit on Social
and Individual Development (INSIDE)

Auteurs:

Andreas Heinz
François Peltier
Germaine Thill

Editeurs:

Serge Allegrezza (Statec), Dieter Ferring, Helmut Willems (Université du Luxembourg/INSIDE), Paul Zahlen (Statec)

1.8% de la population vit dans un ménage collectif

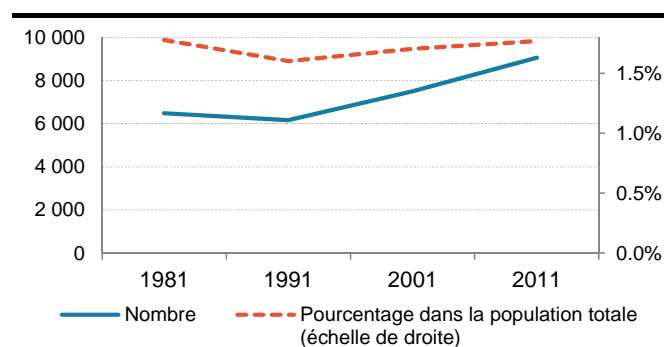
Au 1^{er} février 2011, 1.8% de la population du Grand-Duché habitait dans des ménages collectifs (soit 9 073 personnes). Parmi ces personnes, on trouve en premier lieu les personnes vivant en maison de retraite (56.1% de l'ensemble des personnes vivant en ménage collectif), les personnes vivant dans les foyers pour adultes (10.4%), les enfants habitant dans un foyer (5.8%), les militaires vivant en caserne (5.5%) et les personnes en prison (5.0%). Si tout le monde peut être amené, à un moment de sa vie, à séjourner dans un ménage collectif, deux catégories d'âge sont particulièrement concernées : les personnes âgées et les jeunes adultes. De façon globale, la population vivant dans des ménages collectifs est un peu plus féminine que masculine, mais de fortes disparités existent selon le type d'institution. Par exemple, les femmes sont très majoritaires dans les maisons de retraite, tandis que les hommes sont majoritaires dans les foyers pour adultes et en prison. En ce qui concerne les nationalités, les Luxembourgeois sont plus représentés dans les maisons de retraite (90.7% de nationaux) que dans les foyers pour adultes (55.1% d'étrangers). Un peu plus de la moitié des communes accueille des personnes vivant en ménage collectif. Cette disparité s'explique par le fait que la grande majorité de ces personnes vivent dans des maisons de retraite et que ces dernières ne sont présentes que dans certaines communes.

9 073 personnes dans les ménages collectifs

Depuis les années 1980, la part de la population vivant dans des ménages collectifs a stagné autour de 1.8%, même si, en chiffres absolus, une augmentation est observée. Le nombre de personnes habitant en ménage collectif passe de 6 491 en 1981 à 9 073 en 2011 (voir graphique 1).

Au sens du recensement de la population, un ménage collectif est un ensemble de personnes dont les habitants sont tenus de se conformer à certaines règles communes de l'institution et partagent à titre habituel un mode de vie commun. Ce mode d'habitation répond à des situations très variées et la population concernée est donc très hétérogène (voir tableau 1).

Graphique 1 : Évolution des personnes vivant en ménage collectif de 1981 à 2011



Source : STATEC – RP 1981, RP1991, RP2001, RP2011

Ces ménages comprennent en premier lieu les personnes âgées vivant en maison de retraite (5 087 personnes, soit 56.1% de l'ensemble des personnes vivant en ménage collectif), les personnes vivant dans les foyers pour adultes (942 personnes, soit 10.4%), les enfants et jeunes gens habitant dans un foyer (529 personnes, soit 5.8%), les militaires (499 personnes, soit 5.5%) et les personnes en prison ou maison de redressement (455 personnes, soit 5.0% après reclassement¹).

Tableau 1 : Répartition des personnes vivant en ménage collectif par type d'institution au 1^{er} février 2011

Type d'institution	Nombre	Pourcent
Maison de retraite, maison de soins	5 087	56.1%
Foyer pour adultes	942	10.4%
Autre habitation	746	8.2%
Foyer pour enfants et jeunes gens	529	5.8%
Caserne	499	5.5%
Prison, maison de redressement	455	5.0%
Foyer pour sans-abri	274	3.0%
Institution pour malades	228	2.5%
Institution religieuse	221	2.4%
Internat pour élèves et étudiants	92	1.0%
Total	9 073	100.0%

Source : STATEC – RP 2011

S'y ajoutent 1 561 personnes vivant dans des ménages collectifs de types très divers : internats pour élèves et

¹ Les détenus recensés à la fois en prison et dans leur famille ont été uniquement comptés dans leur ménage d'origine. Cela concerne 119 Luxembourgeois et 128 Étrangers.

étudiants, foyers pour sans-abri, institutions pour malades, institutions religieuses, ...

Beaucoup de jeunes hommes et de femmes âgées

Si tout le monde peut être amené, à un moment de sa vie, à séjourner dans un ménage collectif, deux catégories d'âge sont particulièrement concernées : les personnes âgées et les jeunes adultes. Avec l'âge, la proportion de personnes vivant en ménage collectif grimpe.

Tableau 2 : Âge des personnes vivant en ménage collectif au 1^{er} février 2011 : indicateurs

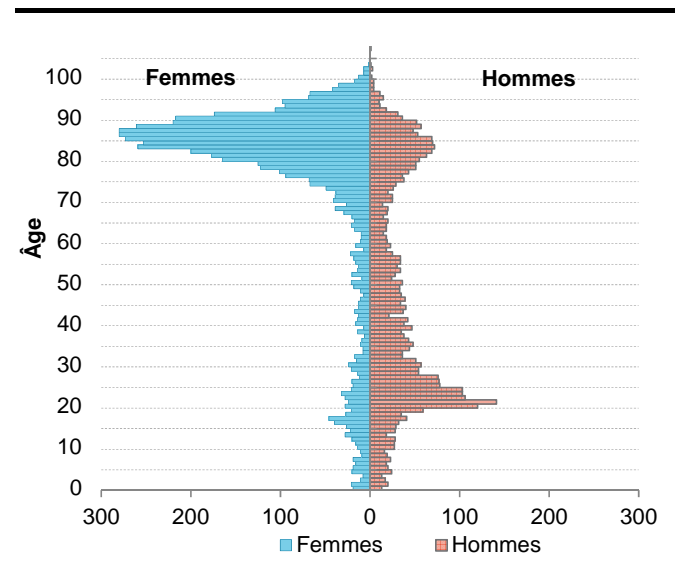
	Homme	Femme	Total
Moyenne	47.2	73.5	62.5
Ecart-type	27.6	25.2	29.3
Médiane	40.5	83.5	77.5
25 ^{ème} percentile	23.5	72.5	33.5
75 ^{ème} percentile	75.5	88.5	86.5

Source : STATEC – RP 2011

La moitié des personnes vivant en ménage collectif a moins de 77.5 ans. Les chiffres diffèrent selon le sexe : si la moitié des hommes vivant dans un ménage collectif a moins de 40.5 ans, la moitié des femmes a moins de 83.5 ans. La médiane d'âge des hommes et des femmes habitant en ménage collectif varie donc du simple au double. Cet écart entre les hommes et les femmes s'explique notamment par le fait que les femmes âgées sont beaucoup plus souvent en maison de retraite. Ayant une espérance de vie moyenne plus

importante que les hommes, elles se retrouvent plus souvent sans conjoint ou compagnon à ces âges. La pyramide des âges de la population vivant en ménage collectif est très spécifique (graphique 2), avec un quart de la population qui est âgée de moins de 33.5 ans (majoritairement des hommes jeunes) et un quart de personnes âgées d'au moins 86.5 ans, dont plus des trois-quarts sont des femmes. En moyenne, la population est plus âgée dans les ménages collectifs que dans l'ensemble de la population (62.5 ans contre 39.2 ans), avec un écart encore plus marqué pour les femmes (73.5 ans contre 40.2 ans).

Graphique 2 : Pyramide des âges de la population vivant en ménage collectif au 1^{er} février 2011



Source : STATEC – RP 2011

Tableau 3 : Caractéristiques des personnes vivant en ménage collectif au 1^{er} février 2011

	Nombre de résidents	Âge moyen (ans)	Âge médian (ans)	Nombre de femmes	Part des femmes (%)	Nombre d'étrangers	Part des étrangers (%)
Internat pour élèves et étudiants	92	22	23	39	42.4%	70	76.1%
Foyer pour enfants et jeunes gens	529	13	14	274	51.8%	183	34.6%
Foyer pour adultes	942	38	39	406	43.1%	519	55.1%
Foyer pour sans-abri	274	31	32	90	32.8%	187	68.2%
Maison de retraite, maison de soins	5 087	83	86	3 870	76.1%	471	9.2%
Institution pour malades	228	63	68	118	51.8%	33	14.5%
Institution religieuse	221	72	75	185	83.7%	97	43.9%
Caserne	499	23	23	22	4.4%	27	5.4%
Prison, maison de redressement	455	35	33	27	5.9%	347	76.3%
Autre habitation	746	43	38	271	36.3%	510	68.4%
Total	9 073	63	78	5 302	58.4%	2 444	26.9%

Source : STATEC – RP 2011

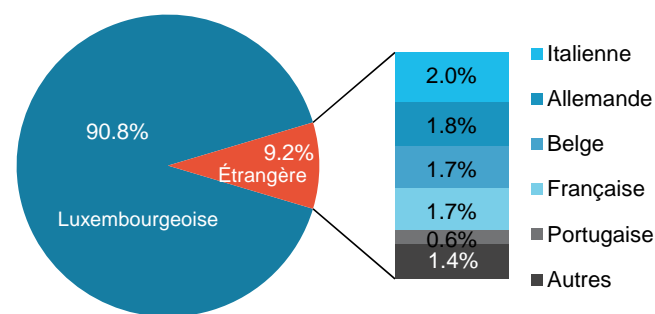
Globalement, la population vivant dans des ménages collectifs est aussi un peu plus féminine que masculine et plus luxembourgeoise qu'étrangère, mais avec de fortes disparités selon le type d'institution (voir tableau 3). On a déjà dit que les femmes sont très majoritaires dans les maisons de retraite (76.1%) mais aussi dans les communautés religieuses (83.7%). Par contre, les hommes sont plus présents que les femmes dans les internats pour élèves et étudiants (57.6% d'hommes), dans les foyers pour adultes (56.9%), en caserne

militaire (95.6%) et en prison (94.1%). Enfin, dans les ménages collectifs, 26.9% des personnes sont de nationalité étrangère, alors que les étrangers représentent 43.0% de l'ensemble de la population. Des différences significatives sont néanmoins observées entre les différents types de ménages collectifs. Les étrangers sont majoritaires dans les internats pour élèves et étudiants (76.1% du total), dans les foyers pour adultes (55.1%), dans les foyers pour sans-abris (68.2%), ainsi qu'en prison (76.3%).

Plus de la moitié des personnes en ménage collectif vivent en maison de retraite

56.1% de la population en ménage collectif vit dans des maisons de retraite ou de soins, soit 5 087 personnes. L'âge moyen y est de 84.7 ans pour les femmes et de 79.4 ans pour les hommes. Dix années auparavant, 2 588 personnes résidaient dans une maison de retraite ou de soins et représentaient seulement 34.5% de la population des ménages collectifs. Ce mode d'hébergement se développe du fait du vieillissement de la population. Les femmes âgées de moins de 60 ans n'y représentent que 1.9% des pensionnaires tandis que, pour les hommes, la proportion s'élève à 7.6%. Le nombre de personnes habitant des maisons de retraite ou de soins augmente avec l'âge jusqu'à atteindre, à 87 ans, un maximum de 315 personnes, puis il diminue du fait de la mortalité. Plus de la moitié des femmes en maison de retraite ou de soins est âgée de 80 à 89 ans (56.3%), tandis que 23.5% sont âgées de 90 ans et plus. Pour les hommes, les pourcentages correspondants sont de respectivement 47.2% et 11.8%. Le maintien à domicile est donc plus systématique jusqu'à l'âge de 80 ans. À partir de 90 ans, au contraire, la vie en institution s'est fortement développée. À titre d'exemple, 46.0% des personnes de 90 ans et plus vivent dans un ménage collectif pour 8.2% des personnes âgées de 70 à 89 ans. À ces âges, l'entrée en maison de retraite ou de soins fait souvent suite à une dégradation significative de l'état de santé et aux difficultés qui l'accompagnent.

Graphique 3 : Nationalité des personnes vivant en maison de retraite ou de soins au 1^{er} février 2011



Source : STATEC – RP 2011

Les personnes habitant en maison de retraite ou maisons de soins sont presque exclusivement de nationalité luxembourgeoise (90.7%) et des personnes nées au Luxembourg (85.1%). Nous trouvons ensuite les Italiens (2.0%), les Allemands (1.8%) et, avec 1.7%, les Belges et les Français. Les personnes de nationalité étrangères sont sous-représentées dans les maisons de retraite. En effet, dans l'ensemble de la population des 65 ans et plus, les Italiens représentent 5.5%, les Allemands 2.6%, les Belges 2.5% et les Français 2.8%. Le contraste est encore plus saisissant pour les Portugais. Ils représentent 0.6% des personnes en maisons de retraite ou de soins bien qu'ils soient 4.2%

parmi les 65 ans et plus au Luxembourg. Ce qui peut laisser supposer que ces personnes vivent plus souvent chez eux ou dans leur famille à des âges avancés que les Luxembourgeois (8.6% des luxembourgeois de 65 ans et plus vivent dans un ménage collectif contre par exemple, 2.9% des Italiens et 1.0% des Portugais). En outre, les personnes vivant dans des maisons de retraite ou de soins sont souvent veufs ou veuves (72.6% des femmes et 39.5% des hommes).

Plus d'hommes que de femmes vivent dans des foyers pour adultes, enfants ou sans-abris

10.4% des habitants de ménages collectifs, soit 942 personnes, vivent dans des foyers pour adultes. Les hommes y sont plus nombreux que les femmes : 536 hommes (56.9%) et 406 femmes (43.1%). L'âge moyen est de 38.3 ans (respectivement 36.0 ans pour les hommes et 41.3 ans pour les femmes). Plus de la moitié de ces personnes est de nationalité étrangère (55.1%). Les nationalités les plus représentées sont les Portugais (27.9% des étrangers vivant dans des foyers pour adultes), les Kosovars (10.2%), les Serbes (9.6%), les Iraquiens (3.9%) et les Bosniaques (3.5%). Très peu de ces personnes sont en couple (18.4% sont mariées). Il n'est guère étonnant, dès lors, de retrouver une majorité de personnes célibataires (74.6%). La situation par rapport à la vie économique de ces personnes est relativement diversifiée (voir tableau 4). 33.7% travaillent, tandis que 25.3% ne travaillent pas. À noter que 8.5% sont des élèves ou des étudiants et que 6.1% sont en retraite.

Tableau 4 : Situation par rapport à la vie économique des personnes vivant dans les foyers pour adultes au 1^{er} février 2011

Situation par rapport à la vie économique	Pourcent
A un emploi	33.7%
Chômeur, n'ayant jamais travaillé	1.6%
Chômeur, ayant travaillé avant	3.8%
Occupé(e) propre ménage	1.3%
Elève, étudiant	8.5%
Retraité(e)	6.1%
Autre situation	21.8%
Sans indication, moins de 15 ans	3.3%
Ne travaille pas mais sans autre indication	19.9%

Source : STATEC - RP2011

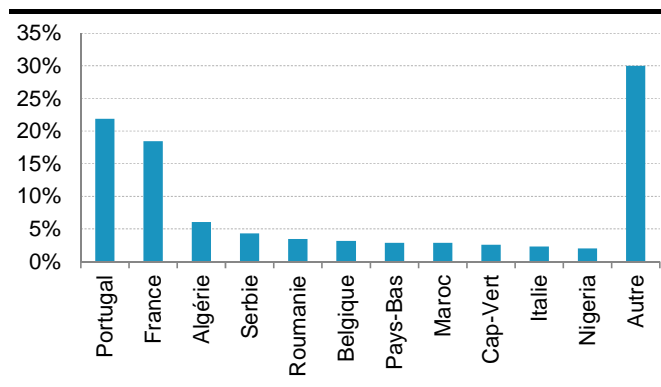
Les foyers pour enfants et jeunes gens abritent 5.8% des personnes vivant en ménage collectif. L'âge moyen de ces personnes est de 13.1 ans. La répartition entre les garçons et les filles est équilibrée (51.8% de filles pour 48.2% de garçons). Les Luxembourgeois sont plus nombreux que les étrangers (respectivement 65.4% et 34.6%). Ces personnes sont soit des élèves ou étudiants (75.7%), soit des enfants non encore scolarisés (5.7%), mais nous y trouvons également quelques personnes qui travaillent (5.9%).

Lors du recensement, les personnes sans abri ont été recensées dans les foyers prévus pour eux. Ne sont donc comptés que les sans-abris qui étaient présents au 1^{er} février 2011 dans ces centres. Au total, 274 personnes ont été recensées comme sans abri, soit 0.05% de la population du pays. Près de deux-tiers des sans-abris sont des hommes (67.2%) et sont âgés, en moyenne, de 33.3 ans pour les hommes et de 25.5 ans pour les femmes.

94.1% des détenus sont des hommes

Parmi les personnes en ménage collectif, on recense aussi celles vivant en prison ou en maison de redressement. Au 1^{er} février 2011, 702 personnes ont été dénombrées dans les établissements pénitentiaires. Après les reclassements, 455 détenus ont été comptés comme résidents à la prison (soit 5.0% des personnes vivant dans les ménages collectifs) tandis que 247 étaient considérées comme non-résidentes. Parmi la population comptée comme résidente à la prison, la population est très majoritairement masculine (94.1%), jeune (l'âge moyen est de 35.1 ans et la moitié a moins de 32.5 ans) et célibataire (80.8%). Les étrangers sont plus nombreux dans ces structures : 76.3% des prisonniers sont de nationalité étrangère, alors que la part des étrangers dans la population totale n'est que de 43.0% et 49.4% parmi les 18 à 35 ans.

Graphique 4 : Personnes étrangères vivant en prison ou en maison de redressement selon la nationalité au 1^{er} février 2011 (en %)

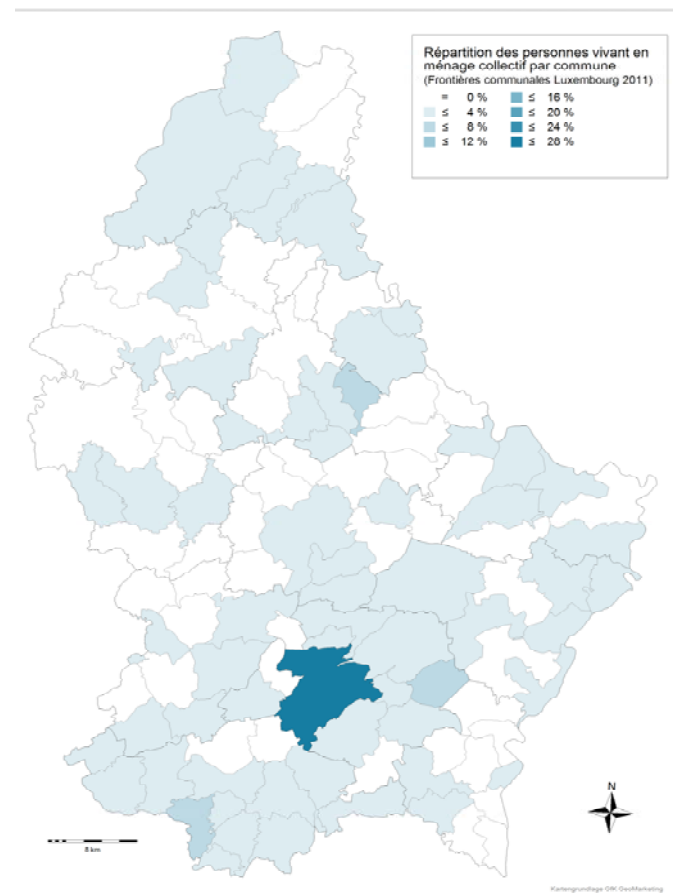


Source : STATEC - RP2011

Disparités géographiques

Dans 63 des 116 communes luxembourgeoises, soit un peu plus de la moitié des communes, on trouve des personnes vivant en ménage collectif. Cette disparité géographique s'explique par le fait que la grande majorité de ces personnes vit dans des maisons de retraite et que ces dernières ne sont pas présentes dans toutes les communes luxembourgeoises. Plus de la moitié des personnes en ménage collectif vit dans 7 communes : Luxembourg (24.8%), Diekirch (7.8%), Esch-sur-Alzette (4.9%), Schuttrange (4.8%), Mersch (3.3%), Dudelange (2.9%) et Ettelbruck (2.8%).

Carte 1 : Part des personnes vivant en ménage collectif par rapport au total de la population vivant en ménage collectif selon les communes



Source : STATEC - RP2011

Au niveau des cantons, Luxembourg-Ville regroupe, à elle seule, un quart (24.8%) des personnes vivant en ménage collectif. Viennent ensuite les cantons d'Esch, de Luxembourg-Campagne et de Diekirch avec respectivement 19.0%, 13.0% et 12.2%. Dans les autres cantons, la part de ces personnes varie entre 5.8% (canton de Grevenmacher) et 1.5% (canton de Vianden). Du point de vue des districts, 65.4% des personnes en ménage collectif vivent dans le district de Luxembourg, contre 21.3% dans le district de Diekirch et 13.3% dans le district de Grevenmacher.

Institut national de la statistique et des études économiques

Tél.: 247-84397

Francois.Peltier@statec.etat.lu

Tél.: 247-84276

Germaine.Thill@statec.etat.lu

www.statistiques.lu

Université du Luxembourg – Research Unit INSIDE

Tél.: 46 66 44-9746

Andreas.Heinz(at)uni.lu